

N°24

JUILLET 2021

LE PETIT JOURNAL



D'Huilly-sur-Seille



Horaires d'ouverture de la mairie

Les mardis et vendredis de 14h à 18h

Tél: 03 85 40 13 45

mairie-huilly-sur-seille@wanadoo.fr

En cas d'absence de la secrétaire et pour des raisons urgentes, vous pouvez contacter :

Alain METERY	Maire	03 85 35 15 02 ou 06 60 96 94 31
Ludovic HAUTEVELLE	1 ^{er} adjoint	06 83 44 42 99
Corinne LONJARET	2 ^{ème} adjointe	03 85 40 08 99

Sommaire

Infos diverses	P 2
Le mot du Maire	P 3
Comptes-rendus du Conseil	P 4 et 5
Budgets	P 6
Travaux réalisés	P 7
Site internet	P 8 et 9
Chemins de randonnée	P 10
SIVOM	p 11
Infos locales	P 12 et 13
Les rendez-vous à venir	P 14
Calendrier des fêtes et des manifestations	P 15

Le mot du Maire



Bonjour HUILLYTAIS HUILLYTAISES,

Pour ce nouveau numéro de votre petit journal, toujours pas de vœux du maire pour cette année mais peut être un espoir pour 2022 et se rencontrer enfin tout va dépendre de ce virus

Quelques petites nouvelles :

Une visite de contrôle sécurité de la salle polyvalente nous a obligé à effectuer des travaux de mises en conformité.

Nous avons aussi accueilli Sandrine PICOLLET qui remplace Hélène BESSON en qualité d'adjoint administratif pour aider Sylvie pour la comptabilité et l'accueil d'une stagiaire nommée Charlotte REGNIER sur le mois de juin. Nous allons prochainement étudier le remplacement de Stéphane MEUNIER qui a demandé sa mutation sur un poste à temps plein.

La création de notre site internet sera opérationnel début juillet en même temps que cette édition du Petit journal.

Nous pensons faire la journée CITOYENNE qui va se transformer en demi-journée et sera clôturée par un « mâchon » à la salle des fêtes. Une randonnée semi-nocturne est également organisée par le CCAS courant juillet.

Plus d'infos sur notre nouveau site et dans les pages qui suivent de votre Petit journal.

Toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances et restez prudents !

Le Maire,
Alain METERY

Congés d'été:

La mairie sera fermée au public du
lundi 9 août au vendredi 27 août 2021.



Comptes-rendus du Conseil

Subventions 2021 Séance du 18/02/2021

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2021 :

Association des parents d'élèves de LOISY-HUILLY SUR SEILLE	60.00
Amicale des Anciens Combattants d'HUILLY-SUR-SEILLE	125,00
Amicale des donateurs de sang de SIMANDRE	30.00
A.P.E. de LOISY-HUILLY SUR SEILLE (Arbre de Noël)	185.00
Foyer Rural d'HUILLY SUR SEILLE	115,00
Union Musicale de Simandre	50.00
Fun Cars Club Bressan	60.00
Amicale des Chasseurs d'HUILLY SUR SEILLE	60.00
C.C.A.S. d'HUILLY SUR SEILLE	1 000.00
CIFA de Mercurey	20.00

Adhésion ATD (Agence Technique du Département) Séance du 18/02/2021

L'Agence Technique Départementale est un établissement public administratif qui apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage simple (AMO) à ses collectivités adhérentes dans les domaines techniques (bâtiments, voirie, assainissement, urbanisme, énergie), avec un accompagnement complémentaire en matière juridique et de recherches des financements.

Pour la commune, la cotisation de base s'élève à 1€/habitant par an et a décidé d'adhérer dans le but de démarrer une étude pour des travaux à la salle des fêtes.

Dans un premier temps, il est proposé de délibérer sur une adhésion de base (1€ par habitant).

Dans le cas où la commune aurait un projet important, il sera possible d'opter pour l'adhésion complémentaire à 1.50 € par habitant.

Vente de bois Séance du 18/02/2021

COULON Sylvain : 1 lot au lieu-dit « Le Sardelin » à 21 € le moule (acacias)

SANVERT Romain : 1 lot au lieu-dit « Communauté d'en haut » à 15 € le moule

Rythmes scolaires : Renouvellement de l'organisation du temps de travail scolaire pour les écoles Séance du 08/04/2021

M. BEN, inspecteur académique sollicite l'avis du Conseil Municipal quant au renouvellement de l'organisation du temps scolaire des écoles du RPI. Aujourd'hui, le temps scolaire est organisé sur 4 jours hebdomadaires, les enseignants ne souhaitent pas de modifications. Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement de l'organisation du temps scolaire des écoles du RPI sur 4 jours hebdomadaires.

Convention cantine avec la commune de Loisy Séance du 08/04/2021

Le Bilan financier de la cantine de Loisy pour l'année 2020 est de - 13 016.99 €

Le montant de la participation d'Huilly-sur-Seille est de 6 508.00 €

Déficit partagé entre les 2 communes.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

Séance du 08/04/2021

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état 1259 COM, produit des taxes sans changement des taux, et décide de voter pour 2021, les taux proposés par l'administration fiscale suite à la réforme de la taxe d'habitation.

Taxe Foncière Bâti : 34.58, Taxe Foncière non bâti : 37.77

Le taux de la taxe d'habitation 2019 est automatiquement reconduit en 2021 par les services fiscaux.

Comptes-rendus du Conseil

Subvention à la bibliothèque de Loisy Séance du 08/04/2021

Le Conseil Municipal vote le renouvellement de la subvention à la commune pour participation aux frais de fonctionnement de la bibliothèque de LOISY, d'un montant de 100 € pour l'année 2021,

Recrutement d'un adjoint administratif Séance du 20/05/2021

Suite à création d'un emploi d'adjoint administratif 2/35 h, Mme Sandrine PICOLLET, adjoint administratif à la mairie de Montpont-en-Bresse sera recrutée à partir du 26 avril 2021 en CDD d'une durée de 6 mois.

Vacance du logement EST à partir du 9 juillet 2021 Séance du 20/05/2021

Les locataires du logement EST au-dessus des écoles, ont donné leur dédite. Celle-ci prendra effet le 9 juillet 2021. De type F3 comprenant cuisine, séjour, deux chambres, WC, salle d'eau, avec grenier attenant - Bûcher - Chauffage central individuel au fioul. Loyer : 390 € mensuel. Actuellement nous recherchons des locataires.

Achat composteurs Séance du 20/05/2021

Lors du vote du budget, il avait été décidé d'acquérir des composteurs pour mettre à disposition des habitants :

Trois composteurs de 400 litres au prix unitaire de 26.76 € H.T. soit 96.34 € T.T.C.

Les panneaux de communication sont fournis gratuitement par le SIVOM du Louhannais.

Bilan de la mise aux normes de la salle communale Séance du 20/05/2021

La salle des fêtes (Établissement Recevant du Public) est classée en 4ème catégorie depuis la dernière Commission de Sécurité en **novembre 1995**.

Les travaux de mise aux normes réalisés s'élèvent à un montant total de 4 910.44 € T.T.C

Dont 1 794 € en investissement (incendie) et 3 244.84 € en fonctionnement (Electricité = 2 224.80 €, Gaz = 256.43 €, Portes/fermetures = 763.61 €)

Lors de sa réunion du 30 avril dernier, la commission a émis un avis favorable à la poursuite d'exploitation de l'établissement. La prochaine visite périodique devrait être effectuée en mars 2026 au plus tard.

Boîtes à livres Séance du 20/05/2021

Le Conseil décide d'ajouter des boîtes complémentaires pour avoir plus d'espaces pour les livres.

Eclairage public supplémentaire à l'arrêt de bus du Marnaud Séance du 11/06/2021

Le Conseil Municipal, décide la pose d'un luminaire supplémentaire à proximité de l'abri-bus au lieu-dit "Le Marnaud". Retient la proposition du SYDESL pour fourniture et pose d'un luminaire Led sur support basse tension existant, pour un coût de 750 € H.T. (la TVA étant prise en charge par le SYDESL) le reste par la commune.

Acquisition d'un ordinateur pour la directrice de l'école Séance du 11/06/2021

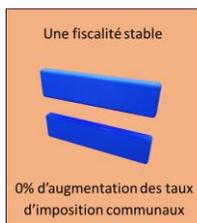
La directrice de l'école d'Hully souhaite un ordinateur portable pour assurer ses fonctions. Un devis a été demandé à Alt'Informatique en fonction des besoins. Le Conseil décide l'acquisition d'un ordinateur portable pour le poste de direction des écoles pour un coût total de 1 189.70 € T.T.C.

Budgets

LES INFOS CLES DU BUDGET 2021:

Un équilibre Recettes/Dépenses instable, rendu plus délicat par la crise sanitaire qui par exemple, perturbe le développement d'activités telles que la location de salle et fragilise un peu plus le fonctionnement de la cantine scolaire et du SIVOS.

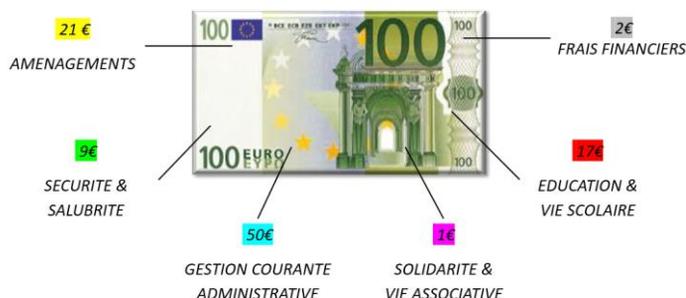
Le budget 2021 se caractérise par



REPARTITION DU BUDGET 2021:

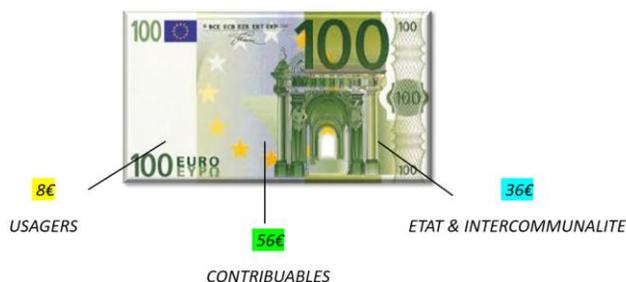
REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.

POUR 100€ HUILLY DEPENSE :



REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.

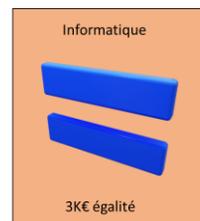
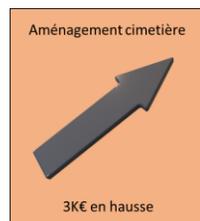
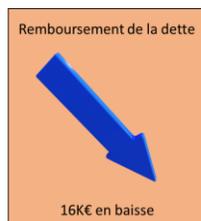
POUR 100€ HUILLY PERCOIT :



LES INVESTISSEMENTS CLES DU BUDGET 2021:

Les priorités financières pour l'exercice 2021 sont essentiellement consacrées à la continuité de la réhabilitation du réseau de voirie ; aux travaux de conformité des différents bâtiments communaux - notamment de la salle des fêtes - et à la finalisation du site internet.

Essentiellement financées par les excédents successifs dégagés sur le fonctionnement communal, les grandes masses des dépenses d'investissement concernent :



Travaux réalisés

Travaux salle des fêtes :

La commission sécurité réunie en sous-préfecture de Louhans le 30 avril 2021 a donné un avis FAVORABLE à la poursuite de l'exploitation de notre salle des fêtes, mais ce résultat n'a pu être obtenu qu'après des travaux réalisés en urgence à la suite de la visite de préparation du Lieutenant Préventionniste REBREYEND le 29 mars, où la partie s'annonçait mal engagée...

Ci-dessous la liste et les photos des principaux travaux engagés et nécessaires, pour un montant approximatif de 5 000 € TTC :

- mise aux normes INCENDIE : remplacement de l'alarme et de l'éclairage de sécurité, renforcement du nombre de déclencheurs manuels et installation de flash lumineux...
- mise aux normes ELECTRICITE : remplacement des différentiels défectueux, sécurisation et schématisation du tableau électrique principal, installation d'un arrêt d'urgence centralisé...
- mise aux normes GAZ : déplacement de la vanne de coupure gaz intérieure pour la rendre accessible, identification des vannes de coupure par des panneaux...
- mise aux normes BATIMENT : installation de cylindres d'ouverture manuelle en remplacement des barilletts sur les portes extérieures, installation de groom anti-feu sur les portes intérieures de la cuisine...



D'autres recommandations moins urgentes de la commission sécurité devront être prises en compte dans un projet de rénovation plus global de la salle polyvalente !

Travaux de voirie :

La Communauté de Communes Terres de Bresse a validé dans son planning de travaux de voirie la réfection complète de la Route des 4 Sapins, reliant le hameau du Moley à celui de Molaise au travers de la grande forêt. Le chantier de rénovation s'étalera sur 2 ou 3 ans. La 1^{ère} tranche a été réalisée fin juin au niveau de la cabane des chasseurs de Molaise ; le montant estimatif des travaux pour 2021 est de 30 000 € TTC et représente 3,75% du budget total voirie de la collectivité.



Au niveau du budget communal des travaux de voirie sont également planifiés. Le conseil municipal a validé la mise en place de matériaux de « rabotage » sur le chemin rural des Fouillis reliant le hameau de Chavanu à celui de Tiffailles pour permettre de continuer à l'utiliser à pied, à cheval, à vélo, en voiture ou avec des engins agricoles... Le chantier s'étalera sur 2 ou 3 ans ; la 1^{ère} tranche en partant du carrefour de la cabane des chasseurs sera réalisée cet été pour un montant inférieur à 3 000 € TTC. Des mises en sécurité et des remplacements d'aqueducs sur la Route de la Frette ainsi que des curages de fossés sont également prévus comme à l'entrée du Chemin des 7 Clés...

Site internet

Enfin diront certains ! Déjà diront d'autres ! La création du site internet de la commune d'Huilly-sur-Seille était un projet important de la nouvelle équipe municipale. Moins d'un an après son installation, le nouveau Conseil choisissait son partenaire, la société NEX Informatique, basée à Chalon sur Saône, pour l'assister dans la construction de son futur site et l'équipe Communication, composée de ses cinq membres œuvrait pendant près de six mois à l'élaboration des contenus : présentation, ergonomie de consultation, rédactionnel, graphisme, ...etc ; tout en tenant compte des attentes des habitants qui avaient été consultés par la voie du Petit Journal en Décembre 2020.

www.huilly-sur-seille.fr

La réalisation de ce site a plusieurs objectifs. A l'heure du tout numérique, il était indispensable pour la commune d'Huilly de compléter ses outils traditionnels de communication tant pour ses administrés que pour les personnes extérieures. Permettre un meilleur service rendu à la population en lui offrant un accès permanent aux démarches administratives, par exemple, ou en facilitant la communication locale était aussi une priorité. La création d'un site internet était aussi un objectif indispensable pour faire connaître à toutes les personnes externes les charmes méconnus de notre territoire ; paysage des bords de Seille classés Natura 2000 ; forêts et prairies ; pour lesquels le Conseil Municipal s'engage dans le cadre d'une démarche de labellisation de chemins de randonnée. Enfin, c'est aussi la démonstration qu'une petite commune rurale, peut grâce à l'énergie de tous exister dans la galaxie internet !

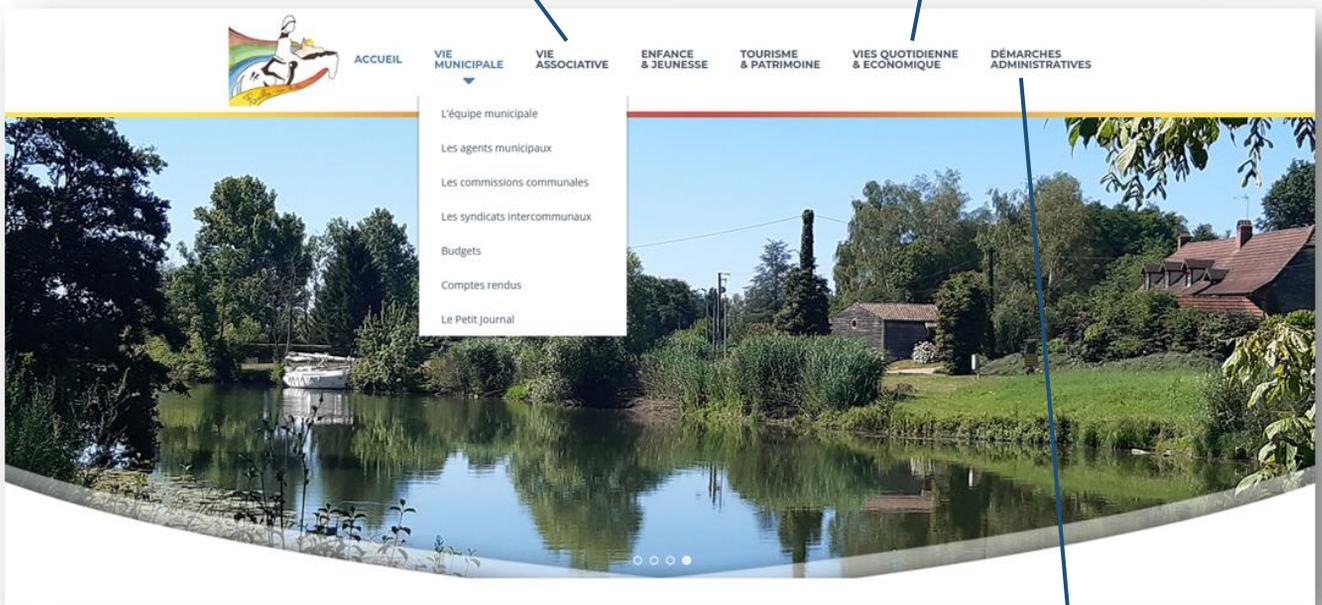


Vous êtes tous invités à surfer sur www.huilly-sur-seille.fr à partir du vendredi 9 juillet pour nous retrouver et/ou nous découvrir .

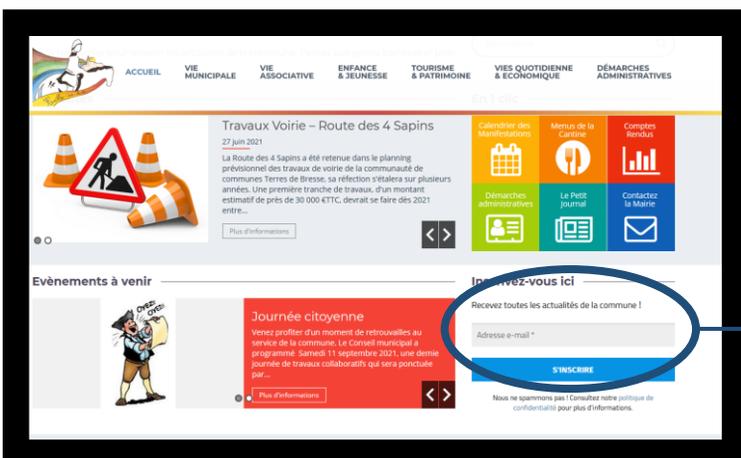
PS. Que les nostalgiques se rassurent la communication via le Petit Journal perdurera

Site internet

En construisant ce site, nous avons souhaité vous apporter des informations pratiques, des liens et contacts avec les associations et entreprises du village.



Vous trouverez bien sûr les actions du Conseil municipal. Une dernière rubrique vous propose l'accès aux différentes démarches administratives en ligne.



Une des étapes importantes lors de votre visite sur le site sera de vous inscrire à la Newsletter. Cet outil nous permettra de vous informer rapidement par mail des actualités et évènements à venir; qu'ils soient d'ordres festifs ou techniques.

Chemins de randonnée

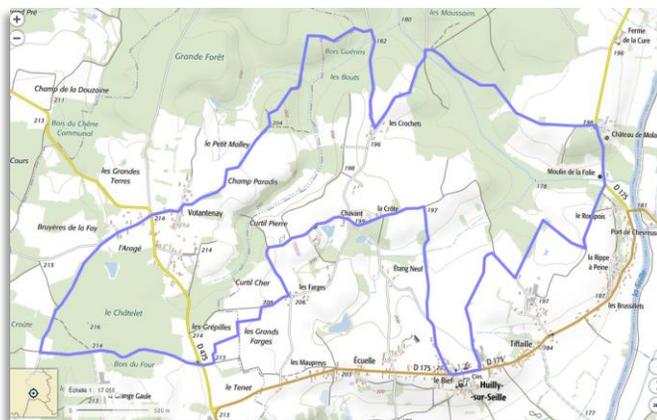
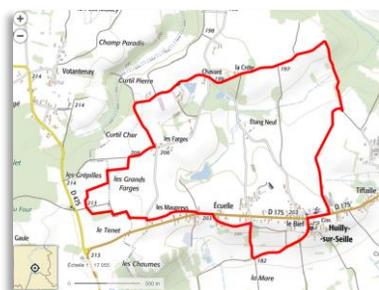
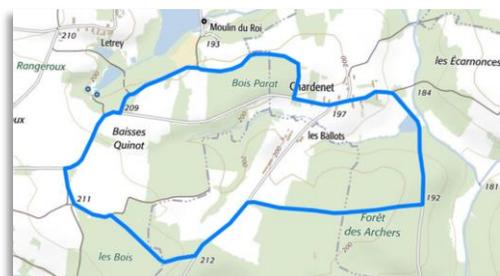


Dans le numéro daté de Janvier 2021, nous vous avons présenté le projet de création d'itinéraires de promenade et de randonnée sur Huilly.

Le 26 Mars dernier, une réunion s'est tenue sur ce sujet réunissant une dizaine de personnes regroupant élus, habitants et représentants des chasseurs pour discuter concrètement de la faisabilité des itinéraires envisagés.

Un premier constat s'est vite imposé qu'il était difficile de proposer des circuits courts tels qu'initialement envisagés, notamment 4km, car la configuration du territoire communal limite la création de circuits de cette taille sauf à emprunter trop de voies goudronnées et/ou abandonner le principe d'une boucle.

Après de fructueux échanges, 3 parcours ont été retenus : 2 boucles au départ du bourg d'Huilly de 14 km et 7 km ; et une boucle indépendante de 5 km au départ de Chardenet.



Il reste encore de longues concertations à mener tant avec les acteurs externes (Communauté de communes et Département notamment) qu'avec les acteurs de proximité sachant que les Communes de Loisy et Cuisery ont manifesté leur intérêt pour des connexions avec leurs propres itinéraires.

Nous sommes sur le bon chemin...

LOCATION DE BROYEURS *pour particuliers*

ELIET PRIMO PLIABLE

Diamètre max 35mm.

TARIFS DE LA LOCATION (TTC) :

30€ LE WEEKEND

*(Vendredi entre 13h et 15h30
au Lundi avant 10h)*

20€ LES 24H



SCUTUM DEL MORINO (X2)

*Diamètre max 60mm
Nécessite une remorque ou un
fourgon pour le transport
(poid 150kg).*

TARIFS DE LA LOCATION (TTC) :

70€ LE WEEKEND

*(Vendredi entre 13h et 15h30
au Lundi avant 10h)*

45€ LES 24H



LES BACS JAUNES ARRIVENT !

ON VOUS DIT TOUT

SEPTEMBRE 2021

1



Début de la distribution des bacs jaunes.

DECEMBRE 2021

2



Fin de la distribution des bacs jaunes

31 JANVIER 2022

3



Lancement du nouveau ramassage

4 INFORMATIONS À CONNAÎTRE

- VOUS RECEVREZ UN PREMIER COURRIER D'INFORMATIONS PENDANT L'ÉTÉ

- LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES JAUNES N'EXISTERONT PLUS.

- LES COLLECTES SE FERONT UNE SEMAINE SUR DEUX (UNE SEMAINE LES EMBALLAGES RECYCLABLES DANS LE BAC JAUNE ET L'AUTRE SEMAINE LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DANS LE BAC GRIS)

- UN COURRIER VOUS INDIQUANT LE NOUVEAU JOUR DE VOTRE COLLECTE VOUS SERA ENVOYÉ DÉBUT JANVIER 2022. AVANT LE 31 JANVIER N'UTILISEZ PAS LE BAC JAUNE !



Bruits de voisinage

Au-delà de 85dB, les bruits sont nocifs pour l'oreille et leur niveau sonore est soumis à réglementation.

C'est l'intensité d'un bruit ou sa durée ou sa répétition qui est répréhensible.

Par arrêté préfectoral du 30 juillet 2001, les travaux bruyants en extérieur - bricolage / jardinage - susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage sont encadrés dans la limite des plages horaires suivantes :

- **jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h,**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Si la lutte contre les bruits de voisinage est placée sous la responsabilité du Maire, en cas de conflits, privilégiez en préalable la négociation amiable avec vos voisins.

Depuis la loi du 29 janvier 2021 visant à la protection du patrimoine sensoriel des campagnes françaises, vous ne pouvez plus vous plaindre de la sonnerie des cloches de l'église, du chant du coq ou du tintement des cloches des vaches...

Activités de la bibliothèque de Loisy

Les habitants d'Huilly ayant accès à la bibliothèque de Loisy, voici les dernières informations concernant cette dernière.

80 lecteurs de Loisy et Huilly sont inscrits à ce jour et empruntent les quelque 3700 ouvrages proposés sur des rayonnages tout neufs réalisés par la Mairie de Loisy. L'équipe de bénévoles, Annie, Marie-Dominique et Marie-Claude, vous propose de découvrir ses nouveautés, ses sélections thématiques et ses ouvrages de littérature jeunesse.

La bibliothèque sera heureuse de vous accueillir tout l'été.



INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse : 100, Impasse de la Cure - Loisy

Permanence hebdomadaire

le jeudi de 16h à 18h

et tous les premiers samedis du mois

de 10h à 12h

Modalités : Adhésion et prêt gratuits

Contact : bibliotheque@commune-loisy.fr

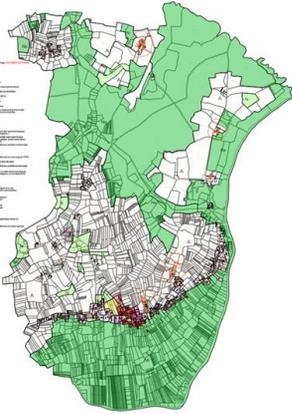


Placette de compostage



Une placette de compostage partagé sera très bientôt installée dans notre village. Nous vous informerons de la visite du maître composteur du SIVOM qui viendra nous expliquer le fonctionnement.

Avancement du projet PLUi



Retardé en 2020 par la crise sanitaire, le projet de mise en place du PLUi sur la communauté de communes Terres de Bresse avance désormais plus concrètement. Dans un premier temps, les zones AU « à urbaniser », qui seront les seules à pouvoir accueillir de nouvelles constructions d'habitation à proximité des centres-bourg, seront définies et validées prochainement par le conseil municipal, sur proposition du bureau d'études, afin de permettre aux responsables du dossier de contacter les propriétaires concernés.

Déploiement de la fibre optique

Suite aux modifications d'actionnariats au sein de la société COVAGE qui est en charge de la construction et de l'exploitation du réseau de fibre optique départemental, le prestataire CIRCET qui avait entamé les travaux dans notre secteur s'est vu retiré le marché au profit de la société AXECOM, qui reprends actuellement le déploiement sur notre périmètre... mais le retard accumulé ne pourra pas être rattrapé, accentué par les périodes d'arrêt liées à la crise sanitaire !

Sur le site du département 71, Covage s'engage à ce que l'ensemble des particuliers ou des locaux à usage professionnel soient raccordables d'ici 2023 (ou raccordables sur demande) : prenez votre mal en patience, la fibre va arriver... mais pas tout de suite !



Animaux errants

Nos amis les animaux domestiques n'ont pas vocation à divaguer sur la voie publique...sinon c'est le début de sérieux ennuis pour leurs propriétaires !

Le Code rural définit différemment l'errance des chiens et des chats :



Est considéré en état de divagation, tout chien qui n'est plus sous la garde effective de son maître et se trouve hors de portée de sa voix.

Est considéré comme errant, tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Outre que la divagation peut être passible d'une contravention de 38€, voire d'une contravention de deuxième classe de 150€ en cas de danger, se rajoutent les frais de fourrière ou de ramassage, sans compter la réparation des frais occasionnés par l'animal errant et surtout l'engagement de votre responsabilité personnelle au civil comme au pénal en cas d'accident.

Propriétaires d'un animal domestique ayez le bon comportement : vérifiez vos clôtures et portails, identifiez votre animal, stérilisez votre chat, surveillez votre animal, ...etc. Soyez un bon maître !

Que faire en cas d'errance ? Appelez la Mairie qui assume la responsabilité des animaux errants sur son territoire et l'organisation de leur prise en charge- ramassage et fourrière -.

Les rendez-vous à venir

RANDONNEE SEMI-NOCTURNE DU 17 JUILLET 2021



Sous l'impulsion des membres du CCAS, une randonnée pédestre semi-nocturne est programmée le Samedi 17 Juillet 2021.

Ouvert aux familles, le parcours sans difficulté particulière partira du parking de la Salle des Fêtes pour une boucle de 8 kms environ au travers de la prairie fluviale de la Seille et des champs alentours.

Le départ s'étalera de 19h à 21h et se terminera par un repas à la Salle des Fêtes avec une pause apéritive !

Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans, le tarif est de 10 € par personne avec réservation obligatoire avant le lundi 12 juillet 2021.

Venez nombreux ! Nos amis canins sont acceptés uniquement en laisse...

Prévoyez l'équipement adapté en fonction de la météo. La bonne humeur est programmée.



JOURNEE CITOYENNE SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021

Réservez-vous ! Notez sur votre agenda ! N'oubliez pas !



Venez profiter d'un moment de retrouvailles au service de la commune.

Le Conseil municipal a programmé Samedi 11 septembre 2021, une demie journée de travaux collaboratifs qui sera ponctuée par un repas champêtre à la Salle des Fêtes.

Différents ateliers vous seront proposés d'ici la fin Août auxquels vous pourrez vous inscrire.

Petits et grands sont les bienvenus.

Ce sera le moment de renouer avec une tradition stoppée par la pandémie et d'échanger sur les différents projets municipaux en cours et à venir



Année 2017

Calendrier des fêtes et des manifestations

Samedi 17 juillet

Randonnée nocturne du CCAS

**Vendredi 30
ou Samedi 31 juillet**

Vente de pizzas Société de chasse

Samedi 28 août

Randonnée nocturne gourmande du Foyer Rural

**Samedi 11 septembre
Vendredi 24 Septembre
Samedi 25 septembre**

Journée citoyenne
Assemblée Générale de l'APE
Soirée jeux du CCAS

**Dimanche 10 octobre
Vendredi 22 octobre**

Repas du Comité Saint-Georges
Assemblées Générales du Foyer Rural
et du Comité Saint-Georges
Banquet des Conscrits (à confirmer)

Samedi 30 octobre

**Samedi 06 novembre
Jeudi 11 novembre
Samedi 20 novembre**

Vente de boudin du Foyer Rural (à confirmer)
Cérémonie au Monument aux Morts
Vente de plats à emporter du CCAS

**Dimanche 5 décembre
Samedi 11 décembre
Vendredi 17 décembre**

Cérémonie au Monument aux Morts-conflits AFN
Repas des bénévoles du Foyer Rural
Arbre de Noël du RPI Loisy-Huilly

** Toutes ces manifestations seront maintenues si la législation et la situation sanitaire le permettent.*

"Les bénévoles de nos associations au sein du Foyer Rural, de la Société de Chasse, de l'APE, du Comité Saint Georges et du CCAS sont en pleine réflexion pour reprendre l'animation de notre village après cette longue période d'interruption forcée pour cause sanitaire... Tous s'activent dès maintenant pour pouvoir mettre en place l'ensemble des projets du calendrier ci-dessus. Tout ne sera plus comme avant c'est certain, il faudra s'adapter, changer certaines habitudes, et composer en fonction de l'évolution de la situation et des directives des autorités."

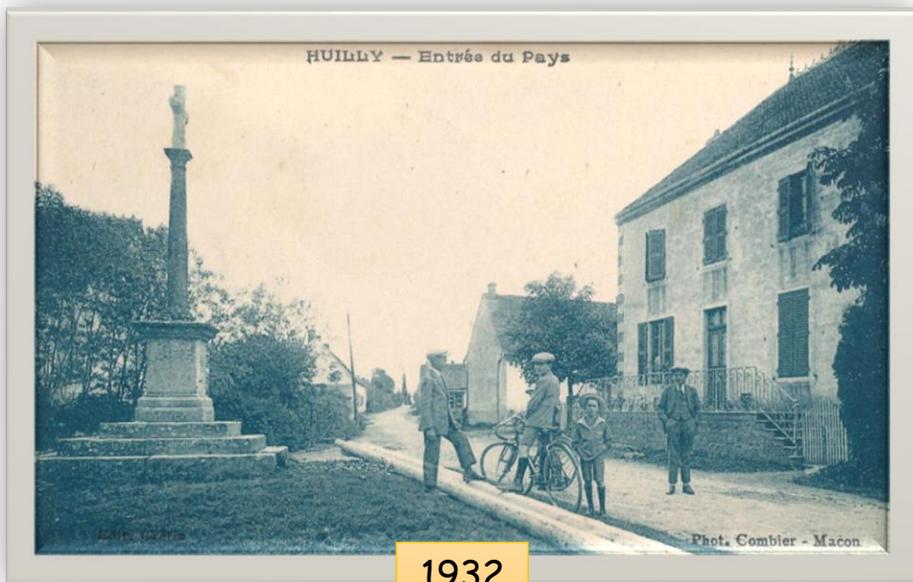
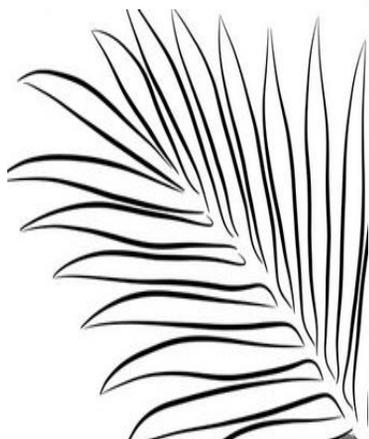


Don du sang à CUISERY:

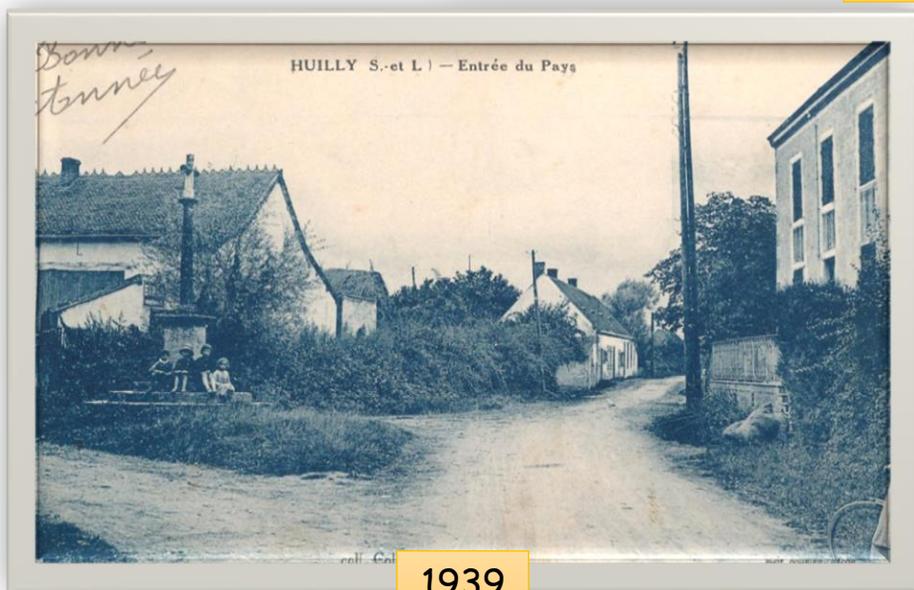
Mardi 17 août de 8h30 à 12h30

Don du sang à SIMANDRE:

Jeudi 9 septembre de 9H à 13H
Jeudi 25 novembre de 15H30 à 19H30



1932



1939



2017

Cette page est toujours la votre !
Envoyez-nous vos photos de notre beau village
à :
mairie-huilly-sur-seille@wanadoo.fr

